

DU Ergonomie - Analyser l'activité et le travail

Concevoir le travail... de quoi parle-t-on : le travail, se résume-t-il à ses conditions ? Comment le comprendre, ses effets sur les personnes et les performances des organisations ? L'ergonomie propose une approche centrée sur l'activité pour cela

Mise en avant

La formation est organisée en alternance, au rythme de :

- 5 jours par mois d'octobre à mars, en présentiel à l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand (campus des Cézeaux) ;
- 2 jours en avril et 2 jours en mai pour le suivi durant la période de stage.

Cette organisation groupée permet de minimiser les coûts pour des personnes venant de loin.



UFR STAPS

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

Présentation

Enjeux

L'ergonomie se définit par son projet d'amélioration des conditions de travail selon des critères de santé et de performances. L'action ergonomique s'organise ainsi autour de son projet de conception/transformation de situations de travail pour lesquelles des dysfonctionnements ont pu être repérés : atteintes à la santé (stress, troubles musculo-squelettiques, ...) et/ou atteintes à la performance (qualité, productivité, déchets, absentéisme, ...). L'intervention constitue donc la colonne vertébrale d'une formation qui associe des compétences spécifiques en ergonomie (concepts, conduite de projet, démarche d'intervention, ...) et des connaissances pluridisciplinaires permettant une approche globale et systémique des activités et des situations de travail.

Cette perspective permet une nouvelle compréhension des situations de travail et des leviers de leur transformation. Il s'agit d'appréhender et de relier les principaux déterminants de l'activité et d'identifier les ressources et les contraintes des situations pour viser leur amélioration.

L'essentiel

Durée de la formation

- 1 an

Public

Niveau(x) de recrutement

- Baccalauréat +3
- Baccalauréat +2

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- Compatible avec une activité professionnelle

Modalités

- Présentiel

Lieu(x) de la formation

- Aubière

La question de la santé au travail est devenue une question sociale incontournable (maladies professionnelles, absentéisme, coût, etc.). Les chiffres de la santé au travail ne s'améliorent pas dans un contexte contemporain qui peine à considérer l'engagement humain dans le travail comme une ressources pour les performances de l'organisation. C'est le défi de l'ergonomie de l'activité : resituer l'approche des performances du travail par l'engagement humain dans les situations et redessiner ainsi un horizon soutenable et souhaitable pour un travail facteur de développement.

La formation d' « acteurs ergonomiques » en capacité d'analyser et de transformer les situations professionnelles concernées est donc un enjeu contemporain majeur, à la fois social et économique, pour toutes les organisations, et au-delà. Plus que la préservation d'atteintes à la santé, le développement professionnel des travailleurs devient aujourd'hui un enjeu de performance économique. L'approche ergonomique proposée dans ce diplôme accorde donc une place centrale aux enjeux de performance de l'entreprise, et s'articule autour d'un postulat liant santé et performance : les atteintes à la santé et les atteintes à la performance constituent des symptômes parmi d'autres possibles d'un dysfonctionnement organisationnel, qu'il convient de comprendre pour ensuite identifier des possibilités pertinentes et cohérentes de transformation. De ce fait, les conditions opérationnelles de la mobilisation et des collaborations pluri-professionnelles dans l'intervention ergonomique (ce que nous appelons la conduite de projet et la construction sociale de l'intervention) constituent un autre axe majeur de la formation.

Le DU Ergonomie - Analyser l'activité et le travail vise l'acquisition d'une compétence généraliste d'analyse ergonomique d'une situation d'activité (et notamment de travail), à partir d'une problématique identifiée par un demandeur et liée à un dysfonctionnement. Ceci suppose d'être capable de construire les conditions favorables à l'enquête et la démarche ergonomique, de mobiliser différents outils d'analyse du travail et de l'activité, de produire des livrables partageables et dynamiques, de restituer une analyse de manière convaincante.

De manière plus transversale, le travail réalisé sur le terrain de stage et transcrit dans le rapport devra :

- proposer une analyse originale d'une situation de travail, ou plus généralement d'activité,
- qui intègre et dépasse les aspects strictement observables/comportementaux de l'activité,
- qui articule les niveaux individuels, collectifs, et organisationnels, ainsi que les enjeux de santé et de performances,
- et qui objective les analyses proposées et construit les conditions de leur socialisation dans l'organisation.

Le stage constitue le lieu d'émergence, d'ancrage et de certification des compétences visées. Un dispositif particulier sera mis en place pour accompagner les personnes en formation durant leur période de stage.

Spécificités

Un effectif réduit pour des échanges professionnels

Des professionnels de tous horizons (sécurité, santé, production, maintenance, RH, formation, etc.) s'enrichissant mutuellement

Laboratoires

Laboratoire ACTé

Contacts

UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Université Clermont
Auvergne 3, rue de la
Chebarde TSA 30104 - CS
60026
63178 Aubière

Renseignements

Responsable(s) de formation

Fabien COUTAREL
Tel. +33473407735
Fabien.COUTAREL@uca.fr
veronique.courteix@uca.fr
0473407586
<https://staps.uca.fr>

Contacts administratifs

Service Formation Continue
Bureau B206
UFR STAPS
Campus universitaire des
Cézeaux
3 rue de la Chebarde
TSA 30104 - CS 60026
63178 AUBIERE Cedex
Tél. : 04.73.40.75.86
Veronique.COURTEIX@uca.
fr

Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Baccalauréat +3 Baccalauréat +2

Public ciblé

Le diplôme est ouvert en priorité pour la formation continue. Il peut exceptionnellement accueillir des étudiant.es en formation initiale ou en reprise d'études.

Il s'adresse donc aux personnels d'encadrement et d'encadrement intermédiaire, techniciens et responsables de sécurité/santé, aux chefs d'équipe, techniciens de prévention, médecins du travail, formateur, agents méthodes et production, intervenants en prévention des risques professionnels, consultants, ... ; finalement, à toute personne concernée par l'analyse et la transformation de situations de travail pour lesquelles sont identifiés des dysfonctionnements en termes de santé et/ou de performance.

Le Diplôme d'Université Ergonomie ne forme pas des ergonomes, dont le niveau de qualification supérieur peut être atteint par l'obtention d'un Master spécialisé : le master IEAP « Ergonomie de l'activité : intervention, conception, travail » de l'UCA, porté par la même équipe pédagogique. Sous certaines conditions de réussite, l'acquisition du DU associée à une expérience professionnelle peut permettre l'accès à la deuxième année du master

Les candidat.es devront attester d'un niveau Bac+2, ou être bacheliers et faire valoir leur expérience dans le milieu professionnel.

Toutes les personnes inscrites à la formation suivent le même programme, quels que soient leurs statuts.

Candidature

Modalités de candidature

Dézoomer 100 % 100 % Zoomer

Page précédente Page courante / 1 Page suivante

[Télécharger\(dossier-de-candidature-du-ergo-2025-2026_1753103098465-pdf?INLINE=FALSE \)](#)

Conditions d'admission /

Modalités de sélection

Sélection sur dossier et entretien.

En cas de dépassement de la capacité d'accueil (15 places), les dates de dépôt des candidatures constituent le critère majeur d'arbitrage pour les candidatures remplissant les autres critères. Les candidatures sont examinées au fil de l'eau.

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

Dézoomer 100 % 100 % Zoomer

Page précédente Page courante / 1 Page suivante

[Télécharger\(programme-du-ergo-2025-2026_1753103834734-pdf?INLINE=FALSE \)](#)

Stage(s)

Stage(s)

Oui, obligatoires

Informations complémentaires sur le(s) stage(s)

Un stage de 150 heures est inclus dans la formation et s'ajoute aux heures de présence à l'Université. Il peut se faire dans le cadre de son activité professionnelle, dans la structure de son employeur, ou ailleurs. La formation accompagne le "stagiaire" dans la recherche et la construction du stage.

Le suivi continu des analyses conduites par les stagiaires et les étudiant.es pendant et entre les différentes sessions de regroupement à l'université constituent une priorité pédagogique dans cette formation. Le stage constitue le lieu d'émergence, d'ancrage et de certification des compétences visées.

Séjour(s) à l'étranger

Informations complémentaires sur le(s) séjour(s) à l'étranger

Modalités d'évaluation

L'assiduité en présentiel est obligatoire.

Chacune des Unités d'Enseignement donne lieu à une évaluation spécifique sauf pour le bloc 1 où l'évaluation est mutualisée.

Pour valider le DU d'Ergonomie, il faut valider chacun des blocs de compétences (pas de compensation entre blocs). Les évaluations des blocs sont incluses dans les semaines de présence.

Si inscription au bloc :

- la validation du bloc 1 est nécessaire pour l'inscription au bloc 2 ;
- la validation du bloc 2 est nécessaire pour l'inscription au bloc 3.

Compensation entre les UE : oui, au sein d'un même bloc

En cas d'échec à la première session (ou de non présentation), une seconde session est organisée.

La validation du stage s'effectue par un rapport de stage et une soutenance orale.

Le diplôme est validé lorsque la moyenne obtenue est supérieure ou égale à 10 sur 20.

Un régime de mentions est prévu pour les moyennes suivantes : Assez Bien (moyenne supérieure à 12/20) ; Bien (supérieure à 14/20) ; Très Bien (supérieur à 16/20).

Les coefficients spécifiques des UE sont indiqués dans le tableau précédent.

Le principe de capitalisation et de conservation des notes s'applique également : toute UE à la moyenne est définitivement acquise.

Et après ?

Niveau de sortie

Niveau de sortie

- Niveau 6 : Maîtrise / Licence

Poursuites d'études

L'architecture de l'offre de formation inclut explicitement la possibilité d'aller vers le Master formant au métier d'ergonome. Sous conditions validées d'expérience professionnelle et de niveau d'études, le DU permet donc l'accès au M1 ou au M2 à un public de formation continue.

Le diplôme vise aussi secondairement le soutien à des étudiants en formation initiale ayant un projet de réorientation vers le master dédié au métier d'ergonome. Il peut ainsi permettre de renforcer les possibilités d'accès du candidat à une formation professionnalisante sélective (Ergonomie ou autre) dont les perspectives d'employabilité apparaissent aujourd'hui particulièrement privilégiées.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

Tous les secteurs d'activités sont potentiellement concernés

Insertion professionnelle

Tous les métiers qui considèrent que des compétences de base en analyse ergonomique d'une situation de travail sont nécessaires sont visés : professionnels de la santé et de la santé au travail, concepteurs, formateurs, RH, responsables d'atelier, de production, HSE, qualité...

Le DU ne peut en aucun cas permettre de prétendre exercer le métier d'ergonome. Il faut pour cela viser un master spécialisé.

Inscriptions

Coût de la formation

Diplôme complet (3 blocs) : 3 000 €

Bloc 1 : 900 €

Bloc 2 : 1 500 €

Bloc 3 : 1 000 €